RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ · ÉGALITÉ · FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

MARDI 24 FEVRIER 2015 : LE CESE A VOTÉ A L'UNANIMITÉ SON AVIS
« LA PEDAGOGIE NUMERIQUE : UN DEFI POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR »

Le développement du numérique est venu, depuis quelques années, percuter nos sociétés en transformant nos habitudes dans tous les domaines. Ces transformations touchent également l'enseignement supérieur où des innovations pédagogiques se développent à travers l'utilisation du numérique.

Face à l'accélération du phénomène et au regard des possibilités qu'il offre, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) alerte l'Etat sur la nécessité de porter une stratégie nationale d'envergure relative au développement numérique de l'enseignement supérieur.

Dans son avis sur « La pédagogie numérique : un défi pour l'enseignement supérieur», le CESE révèle l'urgence de la définition d'orientations claires et formule un ensemble de préconisations concrètes permettant à l'ensemble des acteurs de s'engager en faveur du développement du numérique.

Cet avis a été présenté le 24 février par ses rapporteurs Azwaw Djebara (Groupe des Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse) et Danielle Dubrac (Groupe des entreprises) en présence du président de la Section de l'éducation, de la culture et de la communication, Philippe Da Costa (Groupe des associations). Il a ensuite été soumis au vote l'Assemblée plénière du CESE et adopté à l'unanimité des 164 votants.

La digitalisation de l'enseignement supérieur constitue des opportunités pédagogiques …
Le numérique permet de varier la présentation des savoirs afin de les adapter aux différents publics apprenants. En effet, par ses apports technologiques, le numérique rend possible la mise à disposition des ressources nécessaires au travail universitaire, ainsi que le suivi et l'accompagnement individualisé des étudiants.

… cependant son développement reste devant nous.
Si l**e CESE soutient la dynamique engagée par le ministère en 2013 à travers la création de la plateforme France Université Numérique (FUN),** il constate que de nombreux éléments relatifs au développement du numérique sont encore à entreprendre.

Dans cette perspective les préconisations du CESE s'articulent autour de trois objectifs principaux :

STRUCTURER LA STRATEGIE NATIONALE DU NUMERIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Pour **le CESE, FUN doit devenir le vecteur de la stratégie française.** Cela passe par **le développement d'initiatives internationales** favorisant le développement de projets numériques universitaires aussi bien dans l'espace européen qu'à travers la francophonie. Au-delà, FUN et les autres dispositifs du numérique universitaire français doivent être mieux articulés. Le développement des Universités Numérique Thématiques (UNT) doit être poursuivi afin d'avancer vers la construction d'une offre de formation intégrant le numérique. Enfin le développement d'une stratégie numérique globale

suppose la constitution d'un écosystème rassemblant l'ensemble des acteurs participant à l'innovation par le numérique.

OUVRIR UNE GRANDE NEGOCIATION AFIN DE METTRE EN ŒUVRE LA PEDAGOGIE NUMERIQUE

Pour le CESE, **le développement de la pédagogie numérique passe par une meilleure valorisation et reconnaissance des métiers de l'enseignement supérieur.** Les enjeux relatifs aux carrières, au temps de service des personnels et à la formation initiale et continue des personnels doivent être traités. **Il apparait nécessaire d'ouvrir une grande négociation avec les représentants des personnels afin d'aboutir à des modalités de travail partagées par tous.**

ACCOMPAGNER LES ETABLISSEMENTS DANS LA MISE EN ŒUVRE DE LA PEDAGOGIE NUMERIQUE

Le CESE, soucieux de détecter d'éventuels obstacles au développement des expériences pédagogiques rendues possibles par le numérique, préconise qu'une évaluation des structures et infrastructures nécessaires à la pédagogie numérique soit réalisée par l'ensemble des établissements. En outre, il recommande **d'adapter les locaux et les équipements aux nouvelles pratiques** et de créer **des structures d'appuis techniques et pédagogiques** afin d'accompagner les équipes enseignantes dans le développement de la pédagogie numérique.

« Notre analyse met en exergue la nécessité d'enseigner autrement. Il ne peut pas y avoir d'utilisation véritable des TIC dans l'enseignement supérieur sans mutation pédagogique et celle-ci ne peut se faire sans formation des enseignants et réorganisation administrative des établissements », concluent les rapporteurs de l'avis.

Contacts Presse

Victor BOURY 01 80 50 53 14 / 06 61 34 22 22 victor.boury@clai2.com

Emilie HUMANN 01 44 69 54 05 / 07 77 26 24 60 emilie.humann@clai2.com